

**Présents :** Sandrine CARDINAUD, Edwige LEVRON, Jean Michel CAVASIN, Michael ROHR-BARRERA, Matthieu PILARD, Marie JAN, Marie-Madeleine FEBRE, Mélanie MERIEAU, Caroline COUTANT, Pierrick BARON.

**Excusés :** Alexis CHAUVIN, Mathilde Calonne

## COMPTE-RENDU Commission Menus – 08/04/2026

### 1) Présentation des membres du Conseil Municipal en charge de la restauration scolaire

À la suite des élections du 15 mars 2026, un nouveau conseil municipal a été installé. Mme Sandrine CARDINAUD a été élue maire de la commune, et Mme Edwige LEVRON est devenue adjointe en charge de la commission « Famille et solidarité », incluant la restauration scolaire.

### 2) Validation des menus de la prochaine période

Les menus de la prochaine période ont été validés.

Nous remercions Michael d'avoir pris en compte nos demandes lors de l'élaboration des menus à venir.

### 3) Point sur le service

Un retour a été fait concernant le service du 17 mars 2026. Il a été signalé que, lors du second service de restauration scolaire, certains enfants n'ont pas pu être servis en frites, faute de quantité suffisante et de possibilité d'en préparer à nouveau dans les délais.

Après vérification, la quantité initialement prévue par le chef de cuisine était pourtant adaptée au nombre d'enfants attendus. Toutefois, des portions supplémentaires ayant été distribuées lors du premier service, les quantités restantes n'ont pas permis de satisfaire l'ensemble des enfants du second service. Cette situation est néanmoins restée limitée à un petit nombre d'enfants.

Plusieurs interrogations ont été soulevées :

- S'agit-il d'un incident isolé ?
- Cette situation est-elle liée à l'absence d'Esther ?
- Les consignes concernant les quantités à servir avaient-elles bien été transmises aux bénévoles par Mickaël ?

Les frites étant particulièrement attendues par les enfants, la déception de ceux qui n'ont pas pu en bénéficier est compréhensible. Est-ce qu'une alternative leur a été proposée pour accompagner leur plat ?

*Mickaël le chef gérant du restaurant, nous indique que c'est un incident isolé, que seul 3 enfants n'ont pas eu de Frites, qu'il a bien proposé autre chose aux enfants qui ont refusé.*

*Lors du premier service, les bénévoles ont été généreuse dans la distribution.*

*Nous demandons plus de vigilance sur la transmission des quantités à distribuer, surtout en l'absence d'Esther.*

Un autre point a été abordé avec Restoria

La question du remplacement en cas d'absence d'Esther, pourtant prévu dans le contrat avec Restoria, doit être clarifiée. Malgré les démarches engagées par Mickaël (recours à l'intérim, sollicitations auprès de sa hiérarchie), aucun remplaçant n'a pu être trouvé, conduisant les services administratifs de la mairie à intervenir en urgence. Ces conditions ne sont pas satisfaisantes. Les agents ont dû assurer à la fois le service et la surveillance, en dehors de leur champ de compétences habituel. Cette situation les place hors de leur cadre administratif, sur des missions relevant du domaine technique.

Il s'agit donc d'un service rendu par la mairie, dont les conséquences sont significatives, la mairie ne peut assurer systématiquement ces remplacements. Par ailleurs, la question de la sécurité doit également être posée.

Jean-Michel Cavasin prévoit de refaire un point avec Mickaël et Esther afin d'identifier une solution pérenne, sans impact pour l'organisation.

Mickaël précise toutefois avoir informé la mairie, sans pour autant solliciter d'aide particulière. Il remercie Marie pour sa proposition.

Sandrine Cardinaud rappelle à Mickaël et Marie que, bien que le travail en collaboration soit essentiel, chacun doit respecter son rôle. Elle souligne également que Restoria est tenu par un contrat et que la mairie en est le client.

Il est par ailleurs demandé à Marie de prévenir l'adjointe en charge de la restauration dès réception de l'information, et non avec un délai de deux heures, afin de permettre à la commission de proposer une solution sans perturber les services de la mairie.

Enfin, il est souligné que la collaboration avec Mickaël demeure positive. En remerciement de l'aide apportée, celui-ci a proposé aux agents de prendre leur repas sans décompte supplémentaire.

#### 4) Divers

Remerciements des bénévoles : Le pot de remerciement dédié aux bénévoles est programmé pour le vendredi 3 juillet 2026 à 11h00. L'événement se déroulera au restaurant scolaire.

Action attendue : Marie-Madeleine peux-tu transmettre la liste des adresses des bénévoles à Edwige afin de procéder à l'envoi des invitations ?

Réunion de rentrée : Une rencontre avec les bénévoles est à prévoir au mois de septembre. L'objectif principal sera de faire le point sur les attentes de chacun et de définir les axes de collaboration pour la nouvelle saison.

#### 5) Dates et heures des prochaines commissions

Le mercredi 24/06/2026 à 17H15